

Le quartier de l'Argonne

Quartier Des Blossières (catégorie n°3)



Quartier de l'Argonne (catégorie n°1)

Nbre d'habitants :

8 629 hab. soit 7,63% de la population communale

Dont 44,17% ont < 25 ans (35,12% pour la Ville)

27,62% d'étrangers (9,73% pour la Ville)

(Source : INSEE – 1999)

Nbre de demandeurs d'emploi de cat. A :

526 soit 13,15% des ddeurs de la Ville

(Source : INSEE/A.N.P.E – 2007)

Nbre d'allocataires du R.M.I et A.P.I :

377 soit 11,2 % des allocataires de la Ville

(Source INSEE/C.A.F – 2006)

Nbre de logements sociaux :

2 434 logts soit 16,7% des logts sociaux de la Ville

(Source : INSEE/D.D.E – 2006)

nord / St Marc-Argonne sud - 2007)

Part de la population bénéficiaire de la CMUC :

23,61% (9,27% pour la Ville)

Quartier de La Source (catégorie n°1)

Des dispositifs « politique de la ville » présents sur le quartier



Le volet urbain : un programme de rénovation urbaine avec l'A.N.R.U

- **Convention territoriale de l'Argonne signée le 12 février 2008.**

Montant des dépenses globales T.T.C : 62 599 734 € dont A.N.R.U : 13 361 449 € - O.P.H : 20 790 148 €

Ville : 11 763 966 € - Agglo : 3 826 918 € - C.D.C : 90 000 € - Département : 1 742 976 € - Région : 6 263 997 €



Le volet humain dans les axes du Contrat urbain de cohésion sociale (C.U.C.S) :

- Accès à l'emploi et au développement économique :

- la Maison de l'emploi du Bassin d'Orléans (permanence 1 fois/semaine)
- la Zone France Urbaine (ex : 20 entreprises implantées depuis sa création en 2006, EHPAD)
- des actions financées au titre du C.U.C.S. (ex : « laverie sociale » - ARGONNE SERVICE PLUS, « renforcer l'accueil et l'accompagnement des personnes les plus en difficultés dans leur accès à l'emploi et/ou à la formation » - INITIATIVES ET DEVELOPPEMENT).

- Réussite éducative

- Le dispositif de Réussite éducative (10 actions représentant un engagement partenarial de 570 000 € en 2008 (Etat : 300 000 €, Ville : 160 000 €, C.A.F : 10 000 €).
- des actions financées au titre du C.U.C.S (ex : « la maternelle comme outil d'intégration » – F.O.L).

- Citoyenneté et prévention de la délinquance

- des actions financées au titre du C.U.C.S (ex : « Génération pétanque II » - U.P.A).
- des actions soutenues au titre du dispositif V.V.V.

- Santé :

- des actions financées au titre du dispositif C.U.C.S (ex : « femmes relais » – A DOMICILE 45).
- le dispositif Pause santé Argonne/Atelier Santé Ville de l'Argonne.